
PROJET PÉDAGOGIQUE 2023-2027

Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie
Institut de Formation en Pédicurie-Podologie

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE
3 axes, 9 ambitions et 10 dispositifs intégrés
en interprofessionnalité et en interdisciplinarité

Version 1.0 - 13 juin 2023

IFM3R

Direction : Blandine COADIC

Facilitation : Paul LYONNAZ

Collaboration : groupe CoDIP



Institut Régional de
Formation aux Métiers
de Rééducation
et de Réadaptation
Pays de la Loire

PRÉSENTATION DE L'IFM3R	3
ORIENTATIONS ET CONCEPTION GÉNÉRALE	4
Dynamique commune de construction des compétences	4
3 axes et 9 ambitions de développement de la professionnalité.....	5
Objectifs d'apprentissage et de professionnalisation	5
DISPOSITIFS DE FORMATION	6
10 dispositifs intégrés en interprofessionnalité / interdisciplinarité	6
Alternance et formation à la pratique clinique	7
Individualisation et prévention des ruptures du parcours de formation.....	9
Accueil, intégration, accompagnement des étudiants en situation de handicap	10
ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE	10
Facilitation pédagogique en intelligence collective.....	10
Prestations offertes à la vie étudiante.....	11
Offre numérique	11
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI	12
Dynamique du pilotage.....	12
Évaluation du projet pédagogique.....	12

RÉFÉRENCES

ANNEXE 1 – DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET EN INTELLIGENCE COLLECTIVE

ANNEXE 2 – MINI-CAHIER DES CHARGES DES DISPOSITIFS INTÉGRÉS

ANNEXE 3 – STRATÉGIE DE VEILLE PÉDAGOGIQUE ET ANALYSE DES BESOINS

GLOSSAIRE

Pour des raisons de lisibilité, le masculin générique est utilisé dans ce document en incluant toutes les personnes sans discrimination de genre.

Notre projet pédagogique 2023-2027 est conçu et piloté en intelligence collective (cf. Annexe 1) afin de répondre aux enjeux et besoins de santé publique (1) en veillant à la qualité des formations en masso-kinésithérapie (MK) et en pédicurie-podologie (PP). Il s'agit pour l'IFM3R, avec ses équipes et partenaires pédagogiques, d'être acteur de l'évolution des métiers de la rééducation et de la réadaptation ainsi que des pratiques de formation dans un contexte de tension de notre système de santé. Le développement de la professionnalité des futurs professionnels en lien avec le terrain et la recherche est déterminant.

Dans cette perspective, **l'éducation à la santé et la collaboration interprofessionnelle en lien avec les territoires et les besoins de santé** constituent des leviers d'intervention d'importance majeure. Cela renforce l'exigence de former à **l'exercice d'une pratique professionnelle raisonnée** (2), **en partenariat avec le patient et les autres professionnels de santé** (écoute, approche bio-psycho-sociale de la personne et de sa singularité, raisonnement clinique, pratique factuelle, pensée complexe, gestion de l'incertitude, esprit critique, justification, consentement éclairé, co-décision, partenariat patient-soignant, éthique, déontologie, etc.).

Amener le futur professionnel à **être autonome en veille informationnelle, en conduite de projets, en communication, en analyse de la pratique professionnelle** est nécessaire pour s'inscrire **dans une dynamique d'amélioration continue de sa propre pratique**.

L'acquisition de la méthodologie de l'évaluation des pratiques professionnelles et de la recherche permet au futur professionnel d'**être un utilisateur éclairé et critique des données issues des sciences applicables en pratique clinique et/ou éducative pour et avec le patient**. En praticien réflexif, il peut alors devenir acteur du développement continu de la qualité et de la sécurité des soins du système de santé publique et de la professionnalisation de son métier. Il peut participer à la collecte de données contributives à des travaux de recherche et au développement des savoirs en sciences de la rééducation et de la réadaptation.

Notre projet pédagogique vise la construction des compétences dans une perspective équilibrée entre les attentes fortes d'**opérationnalité (savoir-faire)** (3) et celles de **l'intégration dynamique des connaissances (savoirs)** permettant au futur professionnel de **résoudre des problèmes en affrontant l'incertitude, avec responsabilité éthique et déontologique (savoir-être)**. La démarche d'**agir ensemble (savoir-coopérer)** (4) en phase avec l'évolution et les attentes sociales et citoyennes des personnes permet à chaque individu d'être acteur du système de santé publique et de la démocratie en santé¹ (5).

Ce « *savoir-agir professionnel* » en situation complexe appelle **des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) en logique « compétences » de plus en plus authentiques** et un développement de dispositifs innovants de formation par « **alternance intégrative et professionnalisante** » (6–9).

Remerciements :

Pr Thérèse Perez-Roux - Professeure émérite en Sciences de l'Éducation et de la Formation – Université Paul Valéry – Montpellier 3

Mme Annick Vandeuken - Directrice-présidente de la Haute-école libre de Bruxelles – HELB Ilya Prigogine - Belgique

¹ « La démocratie en santé est une démarche associant l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation. » Source : ars-sante.fr

PRÉSENTATION DE L'IFM3R



L'IFM3R est une association à but non lucratif qui porte en 2023 :

- **un institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK)** agréé par la Région des Pays de la Loire pour :
 - 92 places d'étudiants issus de 1^{ère} année d'université (PASS, L.AS 1-2-3)
 - 5 places en admission par passerelle ou dispense²
 - 2 places en statut de sportif de haut niveau.
- **un institut de formation en pédicurie-podologie (IFPP)** agréé par la Région pour :
 - 30 places d'étudiants titulaires du BAC (*via* PARCOURSUP)
 - 1 place en admission par passerelle ou dispense³
 - 1 place en statut de sportif de haut niveau
- **un centre de soins podologiques** - terrain de stages découpé pédagogiquement de l'IFPP
- **un centre de documentation et des services supports** administratifs, numériques et logistiques mutualisés.

L'équipe pédagogique et administrative est composée de professionnels permanents (23 etp⁴) et vacataires (7 etp) avec plus de 200 intervenants professionnels et experts externes. Elle comprend un enseignant-chercheur et un doctorant en activités de recherche au laboratoire « *Motricité, Interactions et Performance* » de l'UFR STAPS de Nantes Université en lien avec le pôle Médecine-Physique et Réadaptation du CHU de Nantes.

L'IFM3R fonctionne en conventionnement tripartite avec la Région et Nantes Université qui octroie le statut d'étudiant universitaire à l'ensemble de nos étudiants, avec accès aux services du campus de Nantes Université (Service de santé des étudiants, CROUS, BUs, etc.).

Des doubles-cursus sont accessibles en MK pour le master *Activités Physiques Adaptées* (APA, UFR-STAPS), le master *Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive* (EOPS, UFR-STAPS) et le master *Éthique* mention Santé (UFR Lettres et langages).

Des partenariats sont établis avec le département des instituts de formation du CHU de Nantes et de la Croix-Rouge Française ainsi qu'avec le pôle Santé et le centre de développement pédagogique de Nantes Université pour des dispositifs de formation en interfiliarité : service sanitaire, numérique en santé, etc.

Pour en savoir plus : www.ifm3r.fr

² art.25 de l'arrêté du 2 septembre 2015 (10)

³ art.12 de l'arrêté du 17 janvier 2020 (11)

⁴ Équivalent temps plein

ORIENTATIONS ET CONCEPTION GÉNÉRALE

Des futurs professionnels reliés et acteurs de santé publique

Dynamique commune de construction des compétences

Le collectif a construit sa vision selon le triptyque non restrictif de la notion de compétence (12) cf. Fig. 1

SAVOIRS		SAVOIR-FAIRE			SAVOIR-ÊTRE		
Socle de connaissances fondamentales	Savoirs évolutifs et recherche	Alternance / Expérience	Ingéniosité	Pratico-Pratique	Posture professionnelle	Réflexivité	Evolution professionnelle

Figure 1 – Catégorisation du profil commun du futur professionnel de santé MK ou PP en approche « compétence »

DES SAVOIRS MAÎTRISÉS ET DES DONNÉES RAISONNÉES POUR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- **Maîtrise des savoirs fondamentaux** pour un raisonnement professionnel puissant
- **Expertise de la posture et des mouvements**
- **Démarche scientifique** en socle de construction et d'actualisation des connaissances
- **Exploration avec esprit critique de l'information et des données collectées**
- **Veille informationnelle et intégration continue des données issues des sciences**
- **Participation à la production de connaissances** utiles à la pratique professionnelle et aux sciences de la rééducation et de la réadaptation

DES SAVOIR-FAIRE INGÉNIEUX CONTRUITS PAR L'ALTERNANCE ET L'EXPÉRIENCE

- **Interventions en éducation, rééducation, réadaptation et réhabilitation à titre diagnostic, promotionnel, préventif ou thérapeutique**
- **Ecoute active, observation, analyse, toucher**
- **Habilité et dextérité** dans la pratique professionnelle
- **Agilité avec le numérique en santé**
- **Décision et action en partenariat** avec le patient, consentement éclairé
- **Gestion par projet** pour la mise en œuvre d'actions de santé
- **Intégration aux dispositifs d'exercice coordonné et participation à leur développement**
- **Participation à l'élaboration et la mise en œuvre d'actions de santé publique**
- **Justification, évaluation et traçabilité des interventions**
- **Communication raisonnée, claire et adaptée** à la personne ou au public
- **Capacité d'innovation et de création** de nouveaux outils, techniques, technologies, processus ou méthodes

UN SAVOIR-ÊTRE INTÈGRE, OUVERT ET ENGAGÉ

- **Relation fondée sur l'empathie, la curiosité et l'humilité**
- **Considération de la personne dans sa globalité et sa singularité**
- **Gestion de l'incertitude nourrie par le questionnement et l'argumentation**
- **Adaptabilité et amélioration continue de sa pratique professionnelle** (groupe d'analyse de pratiques, actions DPC, etc.)
- **Sens aigu du travail et du développement en équipes inter- et pluriprofessionnelles**
- **Droiture déontologique et éthique** (consentement éclairé et renouvelé, etc.)
- **Esprit d'initiative et engagement raisonné face aux grands enjeux de la société**
- **Connaissance de ses limites et préservation de sa propre santé au travail** (corps-esprit outil, charge corporelle et/ou mentale, etc.)

3 axes et 9 ambitions de développement de la professionnalité

Il s’agit de développer la construction et l’autonomie des futurs professionnels en leur permettant d’affronter l’incertitude et de répondre en partenaire performant aux besoins de santé publique.

Tableau 1 – 3 axes et 9 ambitions de développement de la professionnalité des futurs MK et PP

ACTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE	PRATICIEN RÉFLEXIF en rééducation-réadaptation	ACTEUR SOCIAL ET CITOYEN
Former de futurs éducateurs à la santé	Développer l'autonomie du futur professionnel dans ses capacités à rechercher, identifier et interpréter les informations et ressources utiles à sa pratique	Développer les capacités relationnelles du futur professionnel à interagir avec autrui <i>usager, patient, entourage, tuteur, formateur, pairs, autres professionnels de santé</i>
Confronter les futurs professionnels aux dispositifs d’exercice coordonné	Permettre au futur professionnel de développer son sens critique et d’analyser sa pratique professionnelle	Permettre aux futurs professionnels d’appréhender les enjeux de santé publique et de se relier à leurs acteurs
Former de futurs professionnels en capacité de s’engager à répondre aux besoins de santé du territoire	Développer les capacités du futur professionnel à raisonner sa démarche diagnostique et interventionnelle	Permettre aux futurs professionnels de situer leurs actions dans la communauté sociale et citoyenne

Objectifs d’apprentissage et de professionnalisation

Les formations à la masso-kinésithérapie (grade Master) et à la pédicurie-podologie (grade Licence) sont cadrées par leur référentiel de formation professionnelle en approche par compétences publié au Journal Officiel, respectivement en 2015⁵ et en 2012⁶. Les objectifs d’apprentissage et de professionnalisation (OAP) sont décrits par les textes officiels pour chacune des 11 à 10 compétences selon la profession. Ces OAP sont détaillés pour chaque compétence sous forme d’habiletés à acquérir et valider par l’alternance selon des critères et indicateurs d’évaluation recommandés. C’est dans ce cadre « prescrit » que les parties prenantes de l’élaboration de ce projet pédagogique ont dégagé et formulé en commun l’éthique, les orientations, la conception générale des formations pour la période 2023-2027 (cf.ci-avant).

⁵ Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d’Etat de masseur-kinésithérapeute - Légifrance [Internet]. AFSH1516238A sept 2, 2015. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00003112777>

⁶ Arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d’Etat de pédicure-podologue - Légifrance [Internet]. AFSH1226435A juill 5, 2012. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000026170393>

DISPOSITIFS DE FORMATION

« L'alternance intégrative et professionnalisante » (6)

10 dispositifs intégrés en interprofessionnalité / interdisciplinarité

ACTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE	PRATICIEN RÉFLEXIF en rééducation-réadaptation	ACTEUR SOCIAL ET CITOYEN
<p>Dispositif ÉDUCATION POUR LA SANTÉ <i>Former de futurs éducateurs à la santé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage de l'éducation pour la santé (cf.INPES, (13)) - Apprentissage-certification de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) « 40h » (14) - Apprentissage-certification des compétences en éducation physique et sportive (CEPS) en MK 	<p>Dispositif APPRENTISSAGE DU RAISONNEMENT PROFESSIONNEL <i>Développer l'autonomie de l'étudiant dans ses capacités à rechercher, identifier et interpréter les informations et ressources utiles à sa pratique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation à et par la recherche - Raisonnement clinique - Esprit critique 	<p>Dispositif ACTEUR DE RÉSEAUX <i>Développer les capacités relationnelles de l'étudiant, à interagir avec autrui (l'usager, l'entourage, ses pairs, son tuteur, son formateur, les autres professionnels de santé, etc.)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et intégration étudiante - Environnement numérique d'apprentissage - Réseaux sociaux et professionnels (numériques ou non) - Tutorat entre pairs, etc.
<p>Dispositif EXERCICE COORDONNÉ ET INTERPROFESSIONNALITÉ <i>Confronter les futurs professionnels aux dispositifs d'exercice coordonné</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Service Sanitaire des Étudiants en Santé (SESA) - Stages « labellisés » interpro. (CPTS, MSP, ESP) - Analyse et amélioration de la pratique professionnelle (2APP) en interprofessionnalité 	<p>Dispositif INTÉGRATION DE LA FORMATION CLINIQUE PAR ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE <i>Permettre à l'étudiant de développer son sens critique et à analyser sa pratique professionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation à et par l'analyse de l'activité et l'analyse de la pratique professionnelle - Responsabilité, éthique et déontologie 	<p>Dispositif ÉVÈNEMENTS PROFESSIONNALISANTS <i>Permettre aux futurs professionnels d'appréhender les enjeux de santé publique et de se relier aux acteurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres « Mentorat » - Appels à initiatives - Appels à étudiants pour répondre à des appels à projets, initiatives pro., événements - Soirées-conférences
<p>Dispositif PARCOURS DE STAGES « COORDONNÉ » ET INSERTION PROFESSIONNELLE <i>Former de futurs professionnels en capacité de s'engager à répondre aux besoins de santé du territoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement institutionnel de l'étudiant (construction et suivi, validation) - Accompagnement tutoral (tuteurs et maîtres de stage) - Développement des partenariats (ARS, Région, Terrains de stage, Université, CHU, etc.) 	<p>Dispositif APPRENTISSAGE PAR SIMULATION <i>Développer les capacités de l'étudiant à raisonner sa démarche diagnostique et interventionnelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen clinique objectif structuré (ECOS) - Scénarisation par méthode SIMPS (15) (sujets, instructions, mesure, patient, support technique) - Patient-partenaire d'apprentissage - Comédiens professionnels - Etc. 	<p>Dispositif FACILITATION ET VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET CITOYEN <i>Permettre aux futurs professionnels de situer leurs actions dans la communauté sociale et citoyenne</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Evènements et partenariats associatifs - Initiatives, innovations - Valorisation en crédits ECTS
<p>Dispositif FORMATION SOCLE AU NUMÉRIQUE EN SANTÉ <i>Former et accompagner les futurs professionnels pour l'acquisition des compétences socles au numérique en santé selon le référentiel socle, transversal et commun aux étudiants en santé promulgué par arrêté le 10 novembre 2022 (16)</i></p>		

Un mini-cahier des charges est associé à ce tableau des dispositifs intégrés (cf. Annexe 2).

Alternance et formation à la pratique clinique

LE PARCOURS DE STAGES ET LA PLANIFICATION DES STAGES

Au sein des deux filières en Masso-Kinésithérapie (MK) et en Pédiatrie-Podologie (PP), l'intégration des savoirs, la construction des compétences et l'instauration progressive de la posture de professionnel de santé autonome se réalisent par l'alternance et l'expérience en situation professionnelle sur le terrain. Une annexe du texte officiel du référentiel de chaque formation est dédiée au cadrage des dispositifs de formation clinique par compétences : l'annexe IVbis en MK (10) et annexe V en PP (17).

A partir de ce cadre, l'organisation et la planification de l'alternance articulent des périodes de formation théorique et pratique à l'institut avec des périodes de formation clinique sur le terrain selon un parcours de stages (cf. Tableau 2). Chaque stage est planifié en immersion, c'est-à-dire à temps plein. L'ensemble des informations relatives aux lieux et places de stages sont mises à la disposition des étudiants *via* l'environnement numérique d'apprentissage de l'IFM3R (cf.p.10-11).

Tableau 2 - Données-clés de l'organisation, de la planification et de la validation des stages

	Masso-Kinésithérapie	Pédiatrie-Podologie
Durée totale	42 semaines (1470 heures) réparties sur 4 années	44 semaines (1170 heures) réparties sur 3 années
Base hebdomadaire	35 heures / semaine	30 heures / semaine
Modalités	<u>Cycle 1</u> : Découverte du parcours du patient dans le système de santé : soin aigu, soins médicaux et de réadaptation (SMR), soins chroniques et situations de handicap - <u>Cycle 2</u> : Découverte des modalités d'exercice MK en libéral et en institution (St5, St6). Projet de l'étudiant en St7 (clincat, 12 semaines, choix autonome)	38 semaines au Centre de soins podologiques de l'IFM3R et 6 semaines en stages en externe (institution ou libéral)
Validation	32 ECTS / 240	39 ECTS / 180

La qualité de l'articulation entre la formation « académique » en démarche universitaire à l'institut et la formation à la pratique clinique constitue un enjeu majeur de continuité dans la construction des compétences. Le collectif en a dégagé des déterminants pour le projet pédagogique.

L'étudiant doit être proactif et accompagné dans l'élaboration de son projet de formation par l'alternance d'une part et de son parcours de stages d'autre part. Cela doit intégrer :

- les enjeux et les besoins de santé publique du territoire
- la couverture des principaux champs d'intervention
- la construction identitaire du futur professionnel de santé
- la détermination de ses objectifs de stage et l'évaluation de ses compétences

L'ENCADREMENT, LE TUTORAT ET L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES LIEUX DE STAGES

L'institut est garant de la qualité du parcours de stages (spécificité des stages, qualification des terrains de stage, qualité de l'accueil, de l'encadrement, de l'accompagnement et de l'évaluation des compétences des stagiaires). Cela appelle un pilotage vigilant pour :

- **l'évaluation et l'agrément des terrains de stage selon des critères et indicateurs de qualité** (ex. : conditions d'accueil, tuteurs formés, évaluation par les stagiaires, etc.)
- **le choix raisonné des terrains de stage articulant « contraintes » et « libertés »** (enjeux de santé publique, champs cliniques, modes d'exercice, partenariats, besoins du territoire, éloignement, coûts, etc.)
- **la facilitation de l'encadrement et de l'accompagnement tutoral par :**
 - l'information des terrains de stage et les relations entre référents administratifs et pédagogiques de la formation clinique de l'IFM3R et maîtres et tuteurs de stage ;
 - l'autonomisation progressive de l'étudiant dans la « négociation » de ses objectifs de stages entre prescrit et réel, besoins et ressources disponibles pour la construction de compétences sur le terrain.
- **le suivi individualisé de l'étudiant en parcours de stages :**
 - ses droits et sa protection : sécurité, santé et bien-être au travail
 - ses devoirs et responsabilités : observance des règles et obligations, respect, hygiène, sécurité des soins et des personnes
 - l'évaluation de sa posture et de la construction de ses compétences notamment à travers le portfolio

Le collectif a discerné des leviers pour **améliorer les dispositifs d'alternance entre l'institut et les terrains de stage en renforçant les liens entre les formateurs & référents de la formation clinique à l'IFM3R et les maîtres & tuteurs de stage clinique :**

- l'échange d'informations sur la situation pédagogique (théorie/pratique) de l'étudiant à l'entrée en stage et l'évaluation de ses compétences à l'issue du stage (pratique clinique)
- la participation des tuteurs de stage à l'enseignement, à l'évaluation en oral pratique, à des *briefings* ou *débriefings* de périodes de stage, en institut, pour faciliter l'intégration des pratiques de terrain dans la formation à l'institut
- le développement des dispositifs d'apprentissage progressif de l'analyse de la pratique professionnelle impliquant des tuteurs de stages afin de se situer par rapport au réel, questionner et argumenter selon des référentiels de bonnes pratiques et des données issues de la recherche et développer l'aptitude à « discuter les écarts » dans les pratiques (écoute, questionnement, argumentation, humilité, tolérance à la diversité et à l'incertitude, etc.).
- la **journée annuelle des terrains de stages en MK** qui contribue à interroger et améliorer les pratiques d'accompagnement tutoral et de formation par l'alternance

Individualisation et prévention des ruptures du parcours de formation

Le collectif a pu formuler des points-clés - à l'attention de l'ensemble des acteurs auprès de l'étudiant - dont plusieurs se relient aux ambitions et objectifs du SRFSS 2023-2028 (18).

POURQUOI INDIVIDUALISER ?

- **faciliter l'intégration dans le cursus de formation et préparer l'entrée dans le métier**
- **prendre en compte la singularité de chaque étudiant**
- **accompagner la construction identitaire professionnelle selon une culture commune**
- **motiver, soutenir, valoriser les acquis, aider aux apprentissages et à la réussite**
- **identifier des difficultés ou des lacunes** (absences, « mauvais » résultats, etc.)
- **prévenir les décrochages et accompagner les ruptures**
- **contribuer à la santé, au bien-être et l'épanouissement en formation**
- **adapter les parcours dans le cursus** (sportif de haut niveau, double cursus, situation de handicap ou problèmes de santé ou familial, interruptions, césures, etc.)
- **renforcer l'attractivité de la formation**

COMMENT INDIVIDUALISER ?

- **mener des entretiens préalables, tests de positionnement et évaluations formatives**
- **orienter vers des dispositifs d'aides** pour l'accès à des droits et services aux étudiants (Service universitaire de santé des étudiants, référent pédagogique, BDE, élus représentants, syndicats étudiants, etc.) et pour l'étayage des apprentissages.
- **faciliter et organiser des rencontres et activités entre étudiants et professionnels permettant d'appréhender la diversité des profils et des pratiques MK et PP en perspective de construction identitaire professionnelle (mentorat, etc.)**
- **faciliter le tutorat par les pairs** et les espaces de parole libre autogérés entre étudiants
- **identifier des personnes ressources au sein de l'IFM3R contribuant à l'individualisation du parcours de l'étudiant** ; définir leur mission et organiser leur cadre d'intervention
- **conseiller la poursuite d'un parcours de formation** ou de développement professionnel continu après certification

LES LIMITES DE L'INDIVIDUALISATION ?

- **la situation personnelle et l'état de santé de l'étudiant**, de son entourage et son environnement psychoaffectif
- **la considération et le respect de l'autonomie et de l'autodétermination de l'étudiant, personne adulte responsable**

Accueil, intégration, accompagnement des étudiants en situation de handicap

En l'absence de contre-indications médicales, l'IFM3R analyse au cas par cas chaque situation en lien avec le Service universitaire de Santé des Étudiants (SSE) de Nantes Université⁷. S'appliquent les principes réglementaires de **compensation du handicap** et d'**accessibilité** aux études pour les jeunes en situation de handicap⁸. Les locaux de l'IFM3R sont conformes à la réglementation pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR). Un référent handicap est nommé au sein de l'institut. Des aménagements des conditions d'examens peuvent être demandés comme le temps majoré (tiers temps) et le temps compensatoire⁹.

ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE

Favoriser l'apprenance¹⁰ dans un environnement capacitant (20)

Facilitation pédagogique en intelligence collective

La facilitation en intelligence collective contribue à ce que les acteurs prennent du recul ensemble pour « apprendre à apprendre ensemble » (21). Elle permet d'interroger, améliorer et adapter les dispositifs de formation. Elle prend aussi en considération tout ce qui peut contribuer de façon formelle ou informelle à faciliter les apprentissages et la professionnalisation. Le collectif a identifié des déterminants de facilitation pédagogique :

- **L'amélioration de la lisibilité des parcours et dispositifs de formation au sein des cursus** (réunions de rentrée, présentation du programme en lien avec les référentiels, réunions de pré-partiels, présentation longue et inaugurale d'une UE, etc.)
- **L'organisation de temps réguliers et « sanctuarisés » de rencontre entre les élus représentants et les équipes pédagogiques**
- **La possibilité de déclencher une rencontre à la demande** de l'ensemble des partenaires
- **La disponibilité des équipes pédagogiques** pour échanger avec les étudiants, répondre à des questions, informer sur des choix et arbitrages

La journée des terrains de stage et la journée des directeurs de mémoires (DdM) en MK constituent des temps d'échanges entre représentants d'étudiants, équipes pédagogiques de l'IFM3R et professionnels du terrain.

⁷ Service de Santé des Étudiants (SSE, ex-SUMPS) : <https://www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/sante-social>

⁸ Compensation du handicap et accessibilité des études supérieures : les grands principes <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures/compensation-du-handicap-et-accessibilite-des-etudes-superieures-les-grands>

⁹ Sur avis médical de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

¹⁰ Définition selon Philippe CARRE : « un ensemble durable de dispositions favorables à l'action d'apprendre dans toutes les situations formelles ou informelles, de façon expérientielle ou didactique, autodirigée ou non, intentionnelle ou fortuite » (19)

Prestations offertes à la vie étudiante

L'ensemble des étudiants de l'IFM3R bénéficient du statut d'étudiant de Nantes Université *via* la contribution unique de vie étudiante (CVEC). Cela donne accès aux espaces et services des Bibliothèques Universitaires (BUs), au service de santé des étudiants (SSE), au service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS), etc.¹¹

En application de la réglementation ¹² la Section relative à la vie étudiante (SeVIE) est l'instance qui permet d'être à l'écoute, de favoriser et faciliter la vie étudiante en fonction des besoins exprimés par les étudiants. Des initiatives associatives étudiantes sont accueillies au sein de l'IFM3R (ex. : Bureau des étudiants (BDE), association KINELA, etc.)

Offre numérique

L'IFM3R met à disposition **un système d'information et un environnement numérique d'apprentissage** combinant plusieurs plateformes et services numériques sous l'égide du RGPD. La [plateforme e-formation](#) (LMS Moodle™) permet aux équipes pédagogiques de **déployer des dispositifs d'autoformation accompagnée** en asynchrone ainsi que **des séquences de formations hybrides ou multimodales** articulant présentiel et à distance au bénéfice des apprentissages. Elle intègre et met en liens des info-ressources et de la documentation, facilite l'accès aux supports pédagogiques numérisés et permet la **communication pédagogique ciblée et contextualisée**. L'offre e-formation comprend aussi **des modules d'aides aux apprentissages** (tests d'autoévaluation, QIM, QCM, ateliers-forums, etc.) **et des espaces de ressources didactiques** (rappels méthodologiques, vidéos pédagogiques, bonnes pratiques, etc.).

Le centre de documentation et son catalogue en ligne associé à l'accès aux [services nomades des BU de Nantes Université](#) facilitent la recherche documentaire et le téléchargement de documents didactiques et scientifiques. **L'ensemble des étudiants et des formateurs disposent de la suite Microsoft 365®** permettant un travail collaboratif à distance, synchrone et asynchrone.

Une veille technico-pédagogique est effectuée pour assurer une amélioration continue de l'environnement numérique d'apprentissage et faciliter la conception, la mise en œuvre et l'animation des interventions pédagogiques mobilisant le numérique (cf. Annexe 3).

L'intégration du référentiel de formation socle au « numérique en santé » dès 2024 et le développement du dispositif intégré d'apprentissage par simulation constituent des évolutions importantes de l'ENA à concevoir et mettre en œuvre (cf. Annexe 1).

¹¹ Cf. <https://www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus>

¹² En application de l'Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007, Titre I : Gouvernance des Instituts de Formation, Chapitre 4 : Section relative à la vie étudiante, articles 34, 35, 36 et 37) (22)

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Un pilotage proactif et adaptatif

Dynamique du pilotage

Le groupe CoDIP¹³ pilote la mise en œuvre, l'adaptation et l'évaluation du projet pédagogique sous la direction de l'IFM3R et en intelligence collective avec l'ensemble des acteurs et partenaires (cf. Fig.2). Il assure une veille pédagogique et une analyse récurrente des besoins (cf. Annexe 3).

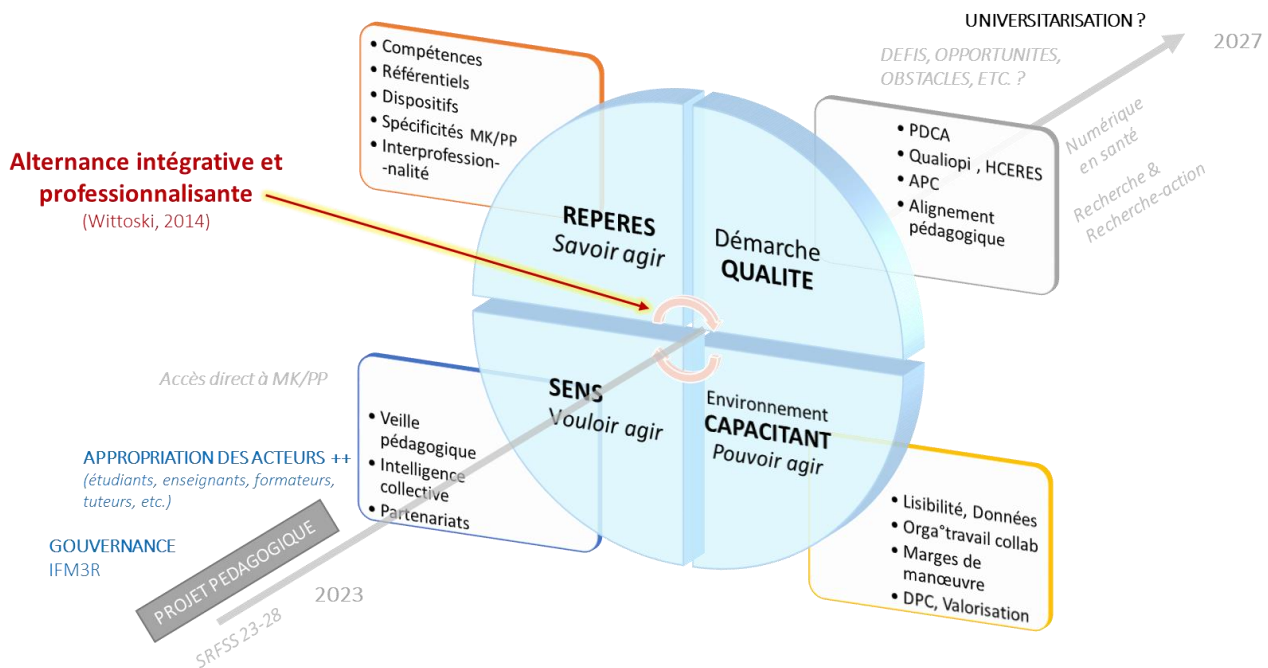


Figure 2- Modélisation de la dynamique de pilotage du projet pédagogique 23-27, inspirée par Mias (23) et Le Boterf (9)

Évaluation du projet pédagogique

La stratégie d'évaluation comprend deux approches :

- **L'évaluation de la mise en œuvre des actions et dispositifs intégrés** dans le cadre du projet pédagogique selon 5 niveaux (24) :
 - L'évaluation de l'état de mise en œuvre par projet : à réaliser, engagé, en cours, réalisé, clôturé
 - L'évaluation pondérée de la satisfaction des acteurs
 - L'évaluation pédagogique des apprentissages
 - L'évaluation du transfert en situation professionnelle
 - L'évaluation socio-économique
- **L'évaluation de la qualité** selon les critères pertinents du Référentiel National Qualité (RNQ) QUALIOP1¹⁴ ou d'autres référentiels ou critères jugés adéquats par le CODIP (HCÉRES, etc. ?)

¹³ Groupe interne de Coopération pour la Didactique, l'Ingénierie pédagogique et le Perfectionnement des formations. En 2023, ce groupe réunit les membres de l'encadrement pédagogique des deux instituts de formation dont le facilitateur pédagogique, un enseignant-chercheur référent auprès de Nantes Université et la direction de l'IFM3R.

¹⁴ Guide Référentiel National Qualité : <https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite>

Références

1. Rall G, Le Faou Y, Morichon A. Santé publique, sciences humaines et sociales, formation et professionnalisation: éléments pour une écologie de la pratique professionnelle. Issy-les-Moulineaux: Elsevier Masson; 2021.
2. Pallot A. Evidence based practice en rééducation: démarche pour une pratique raisonnée. Issy-les-Moulineaux: Elsevier-Masson; 2019.
3. Perez-Roux T. Construction professionnelle, représentations et rapport à la formation des étudiants en masso-kinésithérapie. *esasos*. 24 févr 2023;(Volume 9, Numéro 1):95-114.
4. Mucchielli-Bourcier A. Apprendre à coopérer: Repenser la formation. Paris: ESF; 1999.
5. La démocratie en santé [Internet]. Ministère de la Santé et de la Prévention. 2023 [cité 22 mars 2023]. Disponible sur: <https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/la-democratie-en-sante/article/la-democratie-en-sante>
6. Wittorski R. Quelques réflexions à propos d'une formation par alternance « intégrative » et « professionnalisante ». [Internet]. 2014 [cité 12 avr 2023]. Disponible sur: https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwj21qrB2qT-AhXXVaQEHSz4BwEQFnoECAgQAQ&url=https%3A%2F%2Fcache.media.eduscol.education.fr%2Ffile%2FFormation_continue_enseignants%2F30%2F2Falternance_integrative_et_professionnalisante_336302.pdf&usq=AOvAw2tXx5INUSGDuueb3qZrPQQ
7. Pelaccia T. Chapitre 7. Comment devrait-on former les futurs professionnels de la santé ? In: Lenesley P, Le Boulter S, éditeurs. *Études de santé : Le temps des réformes* [Internet]. Tours: Presses Universitaires François-Rabelais; 2022 [cité 24 avr 2023]. p. 121-32. (Hors Collection). Disponible sur: <http://books.openedition.org/pufr/32814>
8. Parent F, Aiguier G, Berkesse A, Reynaerts M, Rolland F, Wardavoire H, et al. Penser l'éthique des curriculums de formation professionnelle en santé au regard d'une perspective épistémologique de « l'agir-ensanté ». *Pédagogie Médicale*. 1 août 2018;19(3):127-35.
9. Le Boterf G. Apprendre à agir et à interagir en professionnel compétent et responsable. *Education Permanente*. 2011;(188):97-111.
10. Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute - Légifrance [Internet]. AFSH1516238A sept 2, 2015. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031127778>
11. Article 12 - Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical et portant dispositions diverses - Légifrance [Internet]. [cité 23 mai 2023]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000041459930
12. Le Boterf G. *L'ingénierie des compétences*. 2e éd. revue et augm.2e tirage. Paris: Ed. d'organisation; 2000.
13. INPES. *Référentiel de compétences en éducation pour la santé* [Internet]. 2013. Disponible sur: https://www.promosante-idf.fr/sites/default/files/referentiel_de_compétences_en_education_pour_la_sante_mars_2013_0.pdf
14. Santé Publique France. *Référentiel de compétences pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient dans le cadre d'un programme*. Document complémentaire à l'annexe n°1 de l'arrêté du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises... [Internet]. [cité 22 mai 2023]. Disponible sur: <https://www.santepubliquefrance.fr/import/referentiel-de-competences-pour-dispenser-l-education-therapeutique-du-patient-dans-le-cadre-d-un-programme.-document-complementaire-a-l-annexe-n-1>
15. Burnier I, Launay F, Duveau M, Gosset M. Formalisation de la scénarisation d'un dispositif de formation avec patients simulés : la méthode SIMPS (Sujets / Instructions au candidat / Mesures / Patient / Support technique). *Pédagogie Médicale* [Internet]. 2023 [cité 22 mai 2023]; Disponible sur: <https://www.pedagogie-medecale.org/10.1051/pmed/2023002>
16. Arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé - Légifrance [Internet]. SPRH2220195A nov 10, 2022. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000046548689>
17. Arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'Etat de pédicure-podologue - Légifrance [Internet]. AFSH1226435A juill 5, 2012. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000026170393>
18. CREFOP Plénier. *Les ambitions du Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS) 2023-2028*. 5 déc 2022 [cité 27 mars 2023]; Disponible sur: <https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/ContentMedia/OPDL/ARTICLES/2022/Les-ambitions-du-projet-de-Schema-regional-des-formations-sanitaires-et-sociales-2023-2028>
19. Carré P. *L'apprenance: un nouveau rapport au savoir*. Malakoff: Dunod; 2020. (Éducation sup).
20. Fernagu Oudet S. Chapitre 14. Favoriser un environnement « capacitant » dans les organisations. In: Bourgeois E, Durand M, éditeurs. *Apprendre au travail* [Internet]. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France; 2012 [cité 24 avr 2023]. p. 201-13. (Apprendre). Disponible sur: <https://www.cairn.info/apprendre-au-travail-9782130588948-p-201.htm>
21. Cristol D. *Apprendre à apprendre ensemble: initiation à la pédagogie*. Paris: ESF sciences humaines; 2022. (Collection formation permanente. Entreprise).
22. Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux - Légifrance [Internet]. Sect. Titre I : Gouvernance des Instituts de Formation, Chapitre 4 : Section relative à la vie étudiante, SSAH1732925A avr 17, 2018. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000036828793>
23. Mias C. *L'implication professionnelle dans le travail social*. [Paris Montréal (Québec)]: l'Harmattan; 1998. (Éducation et formation).
24. Ardouin T. *Ingénierie de formation: intégrez les nouveaux modes de formation dans votre pédagogie*. 5e éd. Paris: Dunod; 2017.
25. Arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique - Légifrance [Internet]. SSAH2113980A juin 10, 2021. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043646111>
26. Poupard JP, Saget ML. *Devenir facilitateur : professionnaliser ses pratiques collaboratives en entreprise*. Paris: 1min30 publishing; 2017. 196 p.
27. Vignes T. *Concevoir et animer un séminaire : des moments collectifs utiles et audacieux pour 10... 30... 100... 1000 personnes : la méthode Design de séminaires*. 4e édition actualisée. EYROLLES; 2020. 192 p.

ANNEXE 1 – DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

L'intelligence collective au cœur du projet pédagogique 2023-2027

Ce projet pédagogique a été co-construit par les équipes pédagogiques permanentes et régulières des deux instituts de formation en Masso-Kinésithérapie (MK) et en Pédicurie-Podologie (PP) portés par l'IFM3R. Il répond aux attendus réglementaires spécifiés en annexe II de l'arrêté du 10 juin 2021 dédiée au projet pédagogique (25).

Le but fixé était de concevoir un nouveau projet pédagogique qui éclaire le sens donné à nos dispositifs de formation, en phase avec les enjeux de santé publique des territoires et notamment le nouveau *Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS) 2023-2028 des Pays de la Loire* (18). Il s'agissait aussi d'intégrer des besoins de professionnalisation des futurs MK et PP face aux défis et incertitudes à affronter ensemble (éducation pour la santé, exercice coordonné, numérique en santé, raisonnement professionnel, accès direct, responsabilité éthique et déontologique, crises sanitaires, etc.). Les enjeux de la qualité des formations et la perspective de « l'universitarisation » ont aussi été pris en considération.

Des élus représentants des étudiants ainsi que les professionnels de la formation des services administratifs et supports ont été associés à la démarche. 5 séminaires de 3 heures ont été programmés de septembre 2022 à avril 2023. L'accompagnement de la démarche en intelligence collective a été piloté par la direction de l'IFM3R, appuyée par le facilitateur pédagogique (26,27) et le groupe interne de Coopération pour la Didactique, l'Ingénierie pédagogique et le Perfectionnement des formations (CoDIP)¹⁵. L'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI) est l'instance qui valide et acte le début de la mise en œuvre du projet pédagogique programmé dès la rentrée de l'année universitaire 2023-2024.

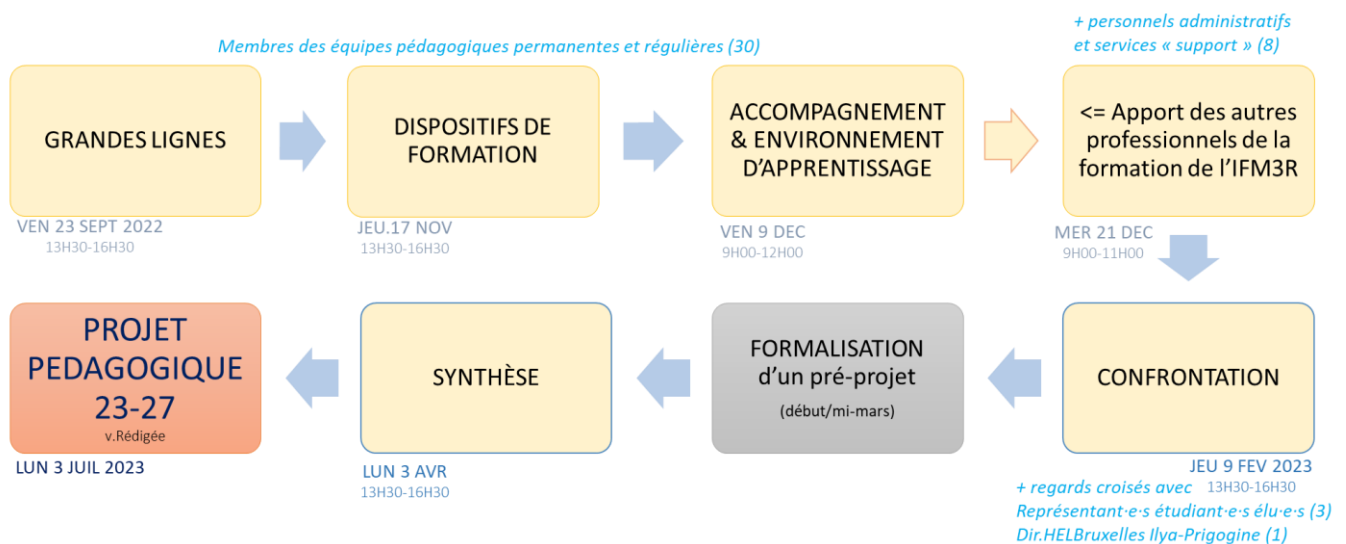


Figure 3 - Démarche en intelligence collective (Septembre 2022 - Juillet 2023)

¹⁵ En 2023, ce groupe réunit les membres de l'encadrement pédagogique des deux instituts de formation dont le facilitateur, un enseignant-chercheur référent auprès de Nantes Université et la direction de l'IFM3R.

ANNEXE 2 – MINI-CAHIER DES CHARGES DES DISPOSITIFS INTÉGRÉS

ACTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE	PRATICIEN RÉFLEXIF en rééducation-réadaptation	ACTEUR SOCIAL ET CITOYEN
<p>Former de futurs éducateurs à la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former l'étudiant à l'ingénierie de l'éducation à la santé selon différentes modalités et méthodes - Développer les actions de promotion ou de prévention menées hors institut de formation (sensibilisation de la population, participer à une campagne ou un évènement, etc.) - Renforcer la formation à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) - Mettre en place un référent au sein de l'IFM3R pour faire du lien entre les apprentissages à l'institut et ceux sur les terrains de stage 	<p>Développer l'autonomie du futur professionnel dans ses capacités à rechercher, identifier et interpréter les informations et ressources utiles à sa pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire acquérir la méthodologie de recherche et de lecture critique de l'information de façon autonome - Faciliter l'accès à l'information de qualité - Identifier les personnes ressources et les moyens ; - Mettre à disposition des sources et des supports facilitant l'apprentissage et l'exercice travail en autonomie 	<p>Développer les capacités relationnelles de l'étudiant, à interagir avec autrui usager, entourage, pairs, tuteur, formateur, autres professionnels de santé, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire acquérir l'agilité de communication <i>via</i> les réseaux existants - Faire participer à la vie des réseaux professionnels en décloisonnant - Aider l'étudiant à se situer avec ses forces et ses faiblesses en communication
<p>Confronter les futurs professionnels aux dispositifs d'exercice coordonné</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrire les étudiants dans des actions de dépistage et de prévention dans le cadre des stages - Labéliser, dans le parcours de stages des étudiants, un passage sur un terrain de stage de type CPTS, MSP ou ESP - Monter des séances pédagogiques interdisciplinaires MK/PP 	<p>Permettre au futur professionnel de développer son sens critique et d'analyser sa pratique professionnelle dont les capacités à identifier ses besoins, à combler ses manques, à adapter ses savoirs et savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur des référentiels et des données probantes issues des sciences ; - Développer et cultiver sa capacité à observer ses pairs ; - Utiliser les <i>feedbacks</i> notamment manuels - Acquérir la méthodologie de co-construction et de co-développement des pratiques professionnelles en s'appuyant sur l'actualisation des connaissances (veille) : ateliers, conférences, café-débat, évènements culturels, construction de supports (<i>flyer</i>) 	<p>Permettre aux futurs professionnels d'appréhender les enjeux de santé publique et de se relier à leurs acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amener le futur professionnel à comprendre l'écosystème de santé publique local et mondial (institutions, acteurs, fonctionnements, politiques, données, etc.) et à mettre en place des stratégies de veille pour suivre son évolution - Apporter des connaissances contextualisées sur l'économie de la santé (modèles, financements, etc.) - Développer la curiosité à des notions de tarification, de gestion, de ressources humaines, de salaires - Inciter à valoriser ses activités en phase avec les règles, la déontologie, l'éthique ainsi que les réalités économiques
<p>Former de futurs professionnels en capacité de s'engager à répondre aux besoins de santé du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les étudiants à la compréhension des besoins en santé du territoire - Inciter à explorer les besoins du territoire <i>via</i> le mémoire d'initiation à la recherche ou des actions en lien avec les unités d'intégration 	<p>Développer les capacités du futur professionnel à raisonner sa démarche diagnostique et interventionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire acquérir les processus du raisonnement clinique avec formulation et adaptation d'hypothèses - Préparer l'étudiant à la pratique de raisonnement clinique pour l'exploitation sur le terrain de stage - Renforcer la capacité à s'organiser afin d'être efficient - Développer la capacité à affronter et accepter le « poids » de l'incertitude - Inciter l'étudiant à argumenter et justifier systématiquement ses propositions 	<p>Permettre aux futurs professionnels de situer leurs actions dans la communauté sociale et citoyenne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser aux grands enjeux de nos sociétés et à l'importance de leur prise en considération dans l'exercice professionnel (une seule santé « <i>One Health</i> », égalité F-H, inclusion, violences à autrui, laïcité/religions, fin de vie, écologie, etc.) - Cultiver le civisme en posture professionnelle (conscience professionnelle tournée vers le collectif et la cité, ...) - Développer le sens, l'éthique et la responsabilité de la prise d'initiative lorsque c'est nécessaire

LA FORMATION SOCLE COMMUN ET TRANSVERSAL AU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

A échéance de la rentrée de septembre 2024, l'IFM3R doit intégrer au programme de chaque filière MK et PP la formation aux compétences du numérique en santé. Les dispositions réglementaires sont formulées selon un référentiel socle, transversal et commun aux étudiants en santé promulgués par arrêté le 10 novembre 2022 (16).

Le texte officiel prévoit une valorisation selon 2 ECTS et un volume de 28 heures organisées en cing domaines de connaissances et de compétences :

- 1. Les données de santé**
- 2. La cybersécurité et santé**
- 3. La communication en santé**
- 4. Les outils numériques en santé**
- 5. La télésanté**

Cette intégration doit s'effectuer au sein d'unités d'enseignement (UE) de chaque référentiel de formation au diplôme de MK ou de PP, sans augmentation du volume horaire global et du nombre total des ECTS attribués. Les UE d'enseignements concernées sont mentionnées dans l'arrêté. Depuis début 2023, l'IFM3R est membre du consortium et du groupe de travail « numérique en santé » piloté par le Pôle Santé de Nantes Université. Il inclut plusieurs UFR, écoles et instituts paramédicaux.

Les intentions sont de **former premièrement à un socle de base avec évaluation de positionnement avec étayage des fondamentaux prérequis à l'entrée dans l'enseignement supérieur selon un dispositif commun à tous les étudiants en santé** qui s'appuierait de façon mutualisée sur l'existant PIX et en cours de développement PIXpro.

Il s'agit ensuite de **concevoir et mettre en œuvre une formation complémentaire qui soit spécifique à la rééducation et à la réadaptation et à chaque profession MK et PP au sein de l'IFM3R**.

ANNEXE 3 – STRATÉGIE DE VEILLE PÉDAGOGIQUE ET ANALYSE DES BESOINS

La direction et le groupe CODIP de l'IFM3R effectuent une veille pédagogique permettant d'effectuer une analyse récurrente des besoins et une adaptation réactive du projet pédagogique selon plusieurs enjeux :

- **Les besoins de santé du territoire**
- **L'éducation à la santé**
- **Le bien-être, la santé et la sécurité des étudiants**
- **La promotion de la podologie et de la kinésithérapie**
- **L'interprofessionnalité et l'exercice coordonné (CPTS, MSP, ESP, etc.)**
- **Les pratiques pédagogiques innovantes (patient-expert, simulation, etc.)**
- **Le perfectionnement et l'amélioration continue de la qualité des formations**
- **Le développement professionnel continu des enseignants et formateurs**
- **L'économie de la santé, de l'éducation pour la santé et de la formation en santé**
- **Le numérique en santé et en formation**

La stratégie de veille pédagogique de l'IFM3R est à la fois informationnelle et relationnelle en s'appuyant sur son important réseau de partenaires et acteurs de la santé et de la formation, en Pays de la Loire et au-delà :

- Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire et en référence au Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales 2023-2028 (18)
- [Observatoire Régional de la Santé \(ORS\) des Pays de la Loire](#)
- établissements de santé publics ou privés (CHU de Nantes, centres hospitaliers, cliniques, EHPADs, IME, etc)
- unions régionales de professionnels de santé libéraux [URPS-MK](#) et [URPS-PP](#)
- conseils départementaux et régionaux des ordres professionnels (CDO, CRO)
- établissements d'enseignement supérieur et de recherche (Nantes Université et son pôle Santé, Département des Instituts de Formations du CHU de Nantes) autres écoles et instituts de formation paramédicale (Croix-Rouge Française, etc.).
- Centres de ressources pour la formation ([CAFOC](#), [CARI-F-OREF](#))
- [Centre de développement pédagogique \(CDP\) de Nantes Université](#)
- Association nationale des directeurs d'écoles paramédicales ([ANDEP](#))
- Associations des formateurs (AFMK, réseau COOPERATIF-MK, etc.)
- syndicats nationaux des instituts de formation en MK et en PP ([SNIFMK](#), [SNIFPP](#)), etc.
- associations professionnelles et sociétés savantes (COKILLAJE, PHARE Ouest, SFP, etc.)
- organismes de développement professionnel continu (FORMATICSanté, HABILIS, etc.)
- associations et fédérations étudiantes ([FNEK](#), [FNEP](#), etc.)
- etc.

GLOSSAIRE

AFMK : Association nationale des Formateurs en Masso-Kinésithérapie

APC : Approche par Compétences

2APP : Analyse et Amélioration de la Pratique Professionnelle

ARS : Agence Régionale de Santé

BDE : Bureau Des étudiants

BU : Bibliothèque Universitaire

CDP : Centre de Développement Pédagogique

CODIP : COopération pour la Didactique, l'Ingénierie pédagogique et le Perfectionnement des formations

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CROUS : Centre Régionale des Œuvres Universitaires et Scolaires

CVEC : Contribution de Vie Étudiante et de Campus

DPC : Développement Professionnel Continu

ECOS : Examen Clinique Objectif Structuré

ECTS : Système européen de transfert et d'accumulation de crédits / *European Credit Transfer and Accumulation System*

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personne Âgée Dépendante

ESP : Équipe de Soins Primaires

ETP : Éducation Thérapeutique du Patient

FNEK : Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie

FNEP : Fédération Nationale des Étudiants en Podologie

HCERES : Haut Conseil pour l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

ICOGI : Instance Compétente pour les Orientations Générales des Instituts

IFM3R : Institut régional de Formation aux Métiers de la Rééducation et de la Réadaptation

INPES : Institution National de Prévention et d'Éducation pour la Santé

L.AS : Licence option Accès Santé

MK : Masso-Kinésithérapie ou Masseur-Kinésithérapeute

MSP : Maison de Santé Pluriprofessionnelle

OAP : Objectif d'Apprentissage et de Professionnalisation

ORS : Observatoire Régional de Santé

PASS : Parcours d'Accès Santé Spécifique

PDCA : Roue de *Deming* (*Plan, Do, Check, Act or Adjust*) en démarche Qualité

PP : Pédicurie-Podologie ou Pédicure-Podologue

RGPD : Règlement Général européen de Protection des Données personnelles

RNQ : Référentiel National Qualité (Qualiopi)

SESA : Service sanitaire des Étudiants en Santé

SeVIE : Section relative à la Vie Étudiante

SIMPS : méthode de simulation (Sujets, Instructions, Mesure, Patient, Support technique)

SRFSS : Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales

SFP : Société Française de Physiothérapie

SNIFMK : Syndicat National des Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie

SNIFPP : Syndicat National des Instituts de Formation en Pédicurie-Podologie

UE / UI : Unité d'Enseignement / Unité d'Intégration

URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé